



Simplification des organisations

Sous l'impulsion du ministère, une mission de simplification a été menée au sein de l'UCBL et d'autres universités pour les aspects recherche. Les actions définies doivent être déployées rapidement, et complétées par des mesures de simplification de l'établissement dans son ensemble.

Clarifier les compétences et simplifier les circuits de décision :

- **Clarifier les prérogatives** : identifier les compétences de chaque entité (services centraux, composantes, unités de recherche) et formaliser un référentiel des prérogatives afin d'éviter les chevauchements.
- **Déléguer les décisions locales** : transférer aux composantes les compétences nécessitant une gestion locale, avec un renforcement de l'effectif des services administratifs si nécessaire, tout en maintenant dans les services centraux les processus nécessitant une expertise spécifique, notamment réglementaire, pour garantir efficacité et conformité.
- **Instaurer un calendrier annuel synchronisé** pour améliorer la coordination entre composantes, unités de recherche et conseils centraux.
- **Optimiser les circuits de décision** afin d'éviter les validations multiples et l'instruction successive des mêmes dossiers par différents conseils.

Renforcer les services logistiques de proximité :

- **Équipes mutualisées** : Généraliser la mise en place d'équipes mutualisées locales, composées notamment d'appariteurs, tel que ce qui existe déjà au niveau de certains bâtiments, pour renforcer le soutien logistique, améliorer les opérations quotidiennes et répondre de manière plus réactive aux besoins des composantes et des missions d'enseignement.

Moderniser les outils numériques :

- **Actualiser et enrichir l'intranet** pour centraliser les référentiels et rendre les informations accessibles à tous.
- **Généraliser la signature électronique** et l'usage du parapheur.
- **Simplifier la procédure de réservation de salles d'enseignement.**
- **Déployer un tableau de bord décisionnel commun**, regroupant les indicateurs clés, pour renforcer la coordination entre services centraux et composantes.
- **Développer des outils de suivi budgétaire** en temps réel pour permettre aux unités de recherche et composantes d'avoir une meilleure visibilité sur leurs ressources.
- **Harmoniser les outils et processus** entre les différents sites, pour réduire les disparités et renforcer une identité institutionnelle cohérente.



Ambition 2025

Valeurs partagées pour l'université

Investir dans le capital humain et restaurer la confiance :

- **Respecter les compétences et prérogatives de chacun** : Revoir l'organisation et le fonctionnement administratif afin que chacun exerce pleinement ses fonctions et exploite ses compétences.
- **Renforcer la collaboration** : renforcer la communication, le respect et la collaboration entre les différentes catégories de personnel (enseignants-chercheurs, administratifs, techniques) pour favoriser un climat de travail positif et efficient.
- **Promouvoir une culture de confiance**, par exemple via un contrôle a posteriori plutôt qu'a priori.
- **Mobiliser les ressources humaines** pour renforcer les fonctions supports et le développement d'outils innovants.
- **Augmenter la transparence et l'efficacité** du fonctionnement en mettant toutes les procédures en vigueur à disposition des acteurs sur le site intranet. Reconnaître et valoriser les initiatives individuelles et collectives
- **Flexibiliser les services d'enseignement** : Définir un volant de flexibilité concernant les droits de tirage et un report de service d'une année sur l'autre, afin d'absorber les variations du flux d'étudiant, sans bouleverser les efforts de planification à la rentrée. Fluidifier l'utilisation des CRCT, des délégations et des modulations de service.

Mise en œuvre immédiate des actions prévues dans la mission de simplification de la recherche :

- Déployer rapidement les actions définies, notamment en ce qui concerne **les missions, les doctorants, les commandes, la confiance aux chercheurs et aux services supports des unités de recherche, les reversements entre tutelles ainsi que la formation des agents et le renforcement des équipes administratives de remplacement.**

Méthode : recueillir les retours de toutes les parties prenantes pour établir un diagnostic des difficultés et des pratiques, puis identifier et mettre en œuvre des mesures à fort impact. Mettre en place un comité chargé du suivi de la mise en place des mesures.